



Section académique de Lille

Déclaration préalable à l'installation de la CAPA des PLP.

Lille, le 08 janvier 2019

Madame le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA des PLP,

Le SNETAA-FO siègera ces quatre années à venir à la CAPA des PLP de l'académie de Lille comme dans celles de toutes les académies de métropole et d'outre-mer.

Le souhait du ministère du ministère de l'Éducation Nationale d'avoir une participation massive aux élections de 2018 n'a pas été exaucé. Dans le corps des PLP, au niveau national, avec 59,32% des inscrits qui ont voté, il manque presque 8% de participation pour atteindre celle de 2002 qui était de 67,25%.

À cette époque, le vote était encore papier et n'avait pas été interrompu par le ministère pendant plusieurs heures comme cela a été le cas cette année dès l'ouverture du serveur. Une situation qui a découragé nombre de nos collègues de voter et a déclenché immédiatement de la part du bureau national du SNETAA-FO une réaction d'indignation qu'il a fait connaître au ministère.

Quand bien même le serveur fonctionnait, le SNETAA-FO a été alerté par des collègues de leur impossibilité de se connecter soit pour créer leur espace électeur soit pour voter, alors qu'ils avaient normalement accès à leurs mails académiques et qu'ils étaient en possession de leur identifiant. Cependant, nous tenons à remercier le personnel du DPE du Rectorat, qui dans ces situations, a essayé d'apporter à chacune de nos demandes la meilleure réponse possible.

Le SNETAA-FO profite de l'installation de cette CAPA pour rappeler à l'administration et informer les autres organisations syndicales qu'il a été contraint

de dénoncer auprès de Madame le Recteur, l'entrave à l'action syndicale dont il a été victime durant la campagne.

Les prochaines élections professionnelles seront électroniques elles aussi, le SNETAA-FO n'en doute pas. Mais si le ministère de l'Éducation Nationale veut que le taux de participation tende vers celui des années 2000, alors, il faudra que la procédure de vote et la fiabilité du serveur soient améliorées. Il faudra aussi que le dialogue social soit présent partout et dès maintenant.

Et ce, d'autant plus que le lycée professionnel subit une nouvelle réforme. Une réforme dans laquelle, selon leurs critères d'attractivité et d'insertion, des filières devront évoluer ou même être fermées. Avec elles, ce sont des personnels enseignants qui devront se reconvertir, changer d'affectation par mesure de carte scolaire ou tout simplement, être licenciés.

Avec l'arrivée de l'apprentissage dans tous nos établissements comme le prévoit aussi cette réforme, nos conditions de travail vont se voir encore une fois dégradées. Avec le va et vient des élèves que cela va engendrer, nos salles de cours vont être transformées en auberges espagnoles. Les jours de présence des élèves dans les lycées seront différents en fonction de leur statut. Les statuts des élèves seront différents en fonction des signatures ou des ruptures de contrats d'apprentissage par les patrons. Les progressions des enseignants vont passer de spiralées à alambiquées...

Dans l'académie, le dialogue social, la concertation et l'écoute des organisations syndicales seront indispensables pour que les personnels enseignants envisagent un avenir professionnel serein lors de la mise en place de cette réforme que le SNETAA-FO n'a pas souhaitée. Madame le Recteur doit répondre rapidement et avec clarté aux inquiétudes des collègues qui savent leur poste en danger dans cette réforme. C'est notamment le cas de ceux qui enseignent en Bac Pro GA.

Cela d'autant plus que la grogne monte. Ici comme partout dans l'Éducation Nationale, la colère a transformé *les gilets jaunes* en *stylos rouges*. À cette colère, vont inévitablement s'ajouter des tensions entre les enseignants qui dans un même lycée vont perdre leur poste ou devront se reconvertir et les autres. Ce sont des drames humains qui se profilent.

Ces drames seront aggravés par l'insuffisance des moyens du service de médecine de prévention, par l'insuffisance des moyens pour les allègements de service, par l'insuffisance des moyens pour les postes adaptés de longues et de courtes durées.

Ces drames seront encore plus aggravés, quand de concert avec la région, vous ne ferez pas preuve de bienveillance pour les personnels qui enseignent dans une formation au moment de la supprimer.

Alors pour éviter que des enseignants en arrivent à des violences, à des actions qui paralysent le système éducatif ou à des actes désespérés, le dialogue, l'écoute et la concertation avec les syndicats est nécessaire.

C'est en premier vers les syndicats que se tourneront les personnes en situation de détresse. Ce sont les représentants des syndicats qui lors de groupes de travail étudieront les suppressions de postes. Ce sont aussi les représentants des syndicats qui lors des CAPA étudieront les demandes de mutations des enseignants touchés les mesures de carte scolaire.

Le SNETAA-FO de Lille sera vigilant pour que les situations des collègues qui auront à subir les mesures de carte scolaire ne deviennent pas insupportables.

Le SNETAA-FO de Lille sera aussi présent pour aider l'ensemble des personnels enseignants de l'académie dans la difficile période qui s'annonce.

Je vous remercie.

**Pour le SNETAA-FO de Lille,
Fabrice COSTES**